

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR : ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIN LU0279295835
Lemanik Asset Management

MAINFIRST AVANT-GARDE STOCK FUND B EUR

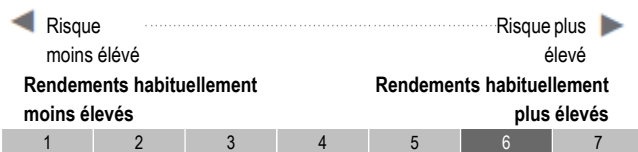
MainFirst Avant-garde Stock Fund est un compartiment de MAINFIRST SICAV.
Lemanik Asset Management est le gestionnaire du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement du compartiment, auquel appartient la catégorie d'actions B, est d'obtenir une croissance du capital à long terme tout en conservant une répartition adéquate des risques, par le placement de la majeure partie de l'actif du compartiment dans des actions et d'autres titres participatifs d'entreprises du monde entier. La priorité sera donnée à des sociétés dont le siège se trouve en Europe ou qui exercent l'essentiel de leur activité économique en Europe. Selon le contexte, les placements peuvent privilégier des sociétés de grande capitalisation ou bien des sociétés de petite ou moyenne capitalisation. En outre, le compartiment peut placer jusqu'à 25 % de son actif : dans des actions d'entreprises qui ne remplissent

pas les conditions ci-dessus ainsi que dans des obligations, obligations convertibles et obligations à bons de souscription de valeurs mobilières d'entreprises qui sont libellées dans une monnaie librement convertible, et ce au niveau mondial. Abstraction faite de l'objectif de répartition des risques, la priorité peut être temporairement donnée, pour les placements du compartiment, à des pays et secteurs particuliers. Les revenus de la catégorie d'actions B du compartiment sont distribués. Les actions de la catégorie d'actions B du compartiment peuvent être rachetées quotidiennement.

RISQUES ET RENDEMENTS



Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique se fondent sur la performance passée de la catégorie d'actions B du compartiment et ne peuvent servir de base pour déterminer le futur profil de risque et de rendement de cette catégorie. Le compartiment est soumis, en premier lieu, à la volatilité des cours des marchés d'actions européens. La catégorie d'actions B du compartiment est classée dans la catégorie de risque et de rendement indiquée ci-dessus, car sa valeur peut fluctuer selon la politique d'investissement décrite précédemment. Même si un placement fait partie de la catégorie de risque et de rendement la plus basse, cela ne signifie pas qu'il est sans risque. Le compartiment investit son actif dans des

actions et des obligations d'entreprises. L'insolvabilité des entreprises concernées peut entraîner une baisse de la valeur des actions ou des obligations, qui peut aller jusqu'à la perte totale. L'investissement dans des titres de petites sociétés peu connues expose à des risques plus importants et à une volatilité des cours potentiellement plus élevée que celle de placements dans des sociétés plus grandes, plus matures et plus connues. La catégorie d'actions B du compartiment est émise en EUR. Le compartiment peut toutefois investir, dans une certaine mesure, dans des titres libellés dans d'autres monnaies, de sorte que la catégorie d'actions peut, en plus, être exposée au risque de change correspondant.

MAINFIRST AVANT-GARDE STOCK FUND B EUR

MainFirst Avant-garde Stock Fund est un compartiment de MAINFIRST SICAV

FRAIS

Les frais que vous payez couvrent les coûts de fonctionnement du fonds, y compris les coûts de marketing et de distribution de celui-ci. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

Frais d'entrée 5,00%

Frais de sortie -

Frais prélevés par le fonds sur une année

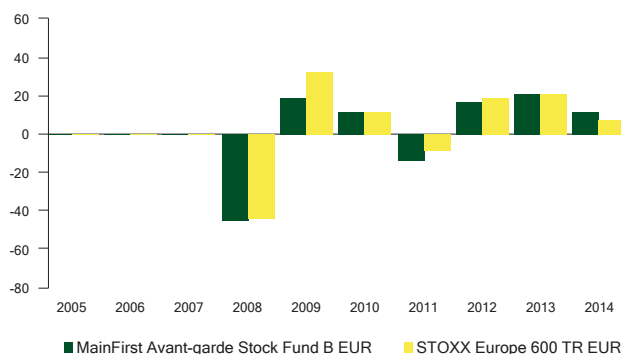
Frais courants 1,94%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance 15,00%

Les frais d'entrée et de sortie mentionnés constituent des montants maximaux. C'est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital [avant que celui-ci ne soit investi] [avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué]. Dans certains cas, il est possible que payiez moins: votre conseiller financier pourra vous informer à ce sujet. Le montant des frais courants est basé sur les frais pour l'exercice clôturé en 2013. Ce montant peut varier d'année en année. Sont exclus les commissions de performance ainsi que les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas d'un investissement /Les frais d'entrée et de sortie mentionnés constituent des montants maximaux.

PERFORMANCE



La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs. La performance passée prend en compte l'ensemble des frais et commissions à l'exception du droit d'entrée. La performance du fonds est calculée en EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire: J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A. est le dépositaire de ce fonds.

Informations complémentaires: Le prix des actions et d'autres informations relatives au fonds (y compris aux autres catégories d'actions du fonds) sont disponibles à l'adresse www.mainfirst.de.

Informations pratiques: Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en anglais, en français et en allemand auprès de la SICAV MainFirst, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, auprès du représentant en Suisse ou sur le site Internet www.mainfirst.de. Les documents en allemand pour la Suisse, tels qu'approuvés par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, sont les seuls documents valables pour toutes les relations juridiques en Suisse.

Législation fiscale: Ce fonds est régi par la législation et la réglementation fiscale du Luxembourg. Cela peut avoir des répercussions sur votre imposition ou sur celle de vos revenus issus du fonds.

Déclaration de responsabilité: La responsabilité de Lemanik Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base d'une déclaration, contenue dans le présent document, qui serait trompeuse, inexacte ou incohérente avec les parties correspondantes du prospectus de vente.

Informations sur le fonds: Le fonds est un compartiment de la SICAV MainFirst (le « Fonds à compartiments »). Vous pouvez échanger vos actions contre des actions d'un autre compartiment du Fonds à compartiments. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer lors de cet échange. Les actifs de chaque compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments.

Représentant en Suisse : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse. Service de paiement en Suisse : Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève, Suisse.